

Hid acta 18.5.66

Genre du véhicule Machine de travail lourde		Marque de fabrique ALLIS CHALMERS		Type T L 2 0		Modèle année 1964	Bordereau-type N° 4 7 1 2								
Caractéristiques "TL 20" de chaque côté sur capot du moteur + sur plaquette du constructeur, à gauche dans cabine															
Carburant diesel				Nombre de cylindres 6											
Constructeur du châssis ALLIS CHALMERS INTERNATIONAL, Milwaukee (USA) - Importateur MAVEG SA, Bienne															
N° du châssis frappé à droite, sur le longeron vers le moteur															
N° du moteur frappé à droite, à l'avant sur le bloc-cylindres															
Type du moteur AV 590 - en ligne, vertical, à injection directe															
Position du mot. arrière		Frein-moteur													
Cylindrée 9'636 cm³		Frein de remorque				Dimensions ext. en mm									
Temps 4		Transmission mécanique		*)Treuil/Cabest.		Longueur 5'800									
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 3		*)Crochet rem. à broche		Largeur 2'420									
Entraînement avant		Vitesse en 1" 6,9		Voie avant 1'880		Hauteur 2'860									
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 48,2 **		Voie arrière 1'880		Empattement 2'370									
Nombre de pneus 4		Bloquage différentiel AV et AR		Diam. de braq. 14.00		Porte à faux arr. 1'180									
Frein à pied hydraulique, assisté par air comprimé, à expansion interne, sur les 4 roues															
Frein à main mécanique, à expansion interne, sur arbre de cardan															
Poids		avant		arr.		total		Pneumat.		avant		arr.		Dimensions int. en mm	
A vide		5'480		5'410		10'890		Dimension		16.00x24		16.00x24		Longueur	
Charge utile						-		Charge pneu		2'870		2'870		Largeur	
Total						10'890				12		Ply		Hauteur	
Gar. de fabr.														Haut. ridelles	
Poids max. garanti pr. train routier						Nombre de portes						Porte à faux arr.			
Direction: action sur roues AR - assistée hydr.						Marque du moteur AEC (GB)						C.V. frein 163 SAE			
Alésage 120						Course 142						C.V. impôts 49,07			
Forme de la carrosserie pelle chargeuse															
Nombre de places: total 1						(avant milieu arr.)						Places debout			

Phares: marque	2/ HELLA E 1 4411	§) Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques	AV= combinés avec feux de position	(blanc)
Feux de position	2/ séparés, sur pelle	AR= combinés avec feux stop	(orange)
2/ réflecteurs, blancs, sous feux position		Essuie-glace	1/ électrique
Feux arrières	2/ sous feux stop + clignoteurs	Avertisseur	1/ électrique (1-ton) = 75 dB
Réflecteurs	2/ séparés Ø 74	Rétroviseur	2/ extérieur cabine
Feu stop	2/ combinés avec clignoteurs	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche, combiné	Parties dangereuses	
Lampes de travail	AV= 2 / AR= 2 avec lampe-témoin	(brûlent toutes simultanément)	
Equipement électr.	24 Volts		
Mesure du bruit	90 bB à 2'200 t/min		

Observations et exceptions

- *) Transmission : Boîte réversible à 3 vitesses, convertisseur de couple
2 cales d'arrêt indispensables.
- **) Vitesse : Limitée à 30 km/h.- Signe distinctif indispensable.
- §) Phares : Disposés à 1'940 mm du sol.- Admis pour raisons techniques.

Dispositif de protection sur pelle de chargement avec marquage jaune-noir.

Le poids du véhicule dépasse 8'000 kg, la vitesse dépasse 30 km/h, un 3ème frein ralentisseur travaillant sans usure est donc nécessaire.

Lieu et date de l'expertise-type Bienne, 3.8.64 / 1.3.65

La Commission d'expertise-type